

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

de la séance du

LUNDI 5 FEVRIER 2018

à 18 H 30

**Salle de réunion de la
Communauté d'Agglomération d'Épinal**

(4, rue Louis Meyer - 88190 GOLBEY)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Lundi 5 février 2018 à 18 h 30
Salle de réunion de la Communauté d'Agglomération d'Épinal
4, rue Louis Meyer - 88190 GOLBEY

Affichage - article L 2121-25 du CGCT

L'an deux mille dix-huit, le cinq février à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, se sont réunis en salle de réunion de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, 4 rue Louis Meyer à Golbey, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date du trente janvier deux mil dix-huit, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Michel HEINRICH, Président, a ouvert la séance, en présence des Membres du Bureau :

Mesdames et Messieurs R. Alémani, P. Eymard, J.L. Martinet, H. Vouaux, M. Fournier, F. Dulot, J.C. Moretton, V. Marcot, P. Soltys, P. Raffel, G. Colin, F. Drevet, P. Nardin, P. Hauller, O. Baraban, N. Braun, P. Deau, J.C. Cravoisy, P. Larrière, J. Marot, E. Del Génini, E. Garion, R. Habrant, B. Gille, M.C. Serieys.

EXCUSÉS : Messieurs Y. Villemin, D. Momon (pouvoir à Monsieur Michel HEINRICH), C. Petit.

ABSENT : Néant

SECRETAIRE DE SÉANCE : Monsieur Henri VOUAUX a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2017 est adopté à l'unanimité.

1 - Contribution à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Ecole Supérieure d'Art de Lorraine - CEFEDM

Le Bureau Communautaire a approuvé le versement de la contribution 2018 à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Ecole Supérieure d'Art de Lorraine - CEFEDM pour un montant de 753.900 €.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

2 - Cessions de terrains**2/1 - Zone d'activité du Saut le Cerf à Epinal**

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'un terrain d'une superficie d'environ 2.684 m² provenant de la parcelle cadastrée BW249 sis zone d'activité du Saut le Cerf à Epinal au profit de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

2/2 - Rue Léo Valentin à Epinal

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'un terrain d'une superficie d'environ 8.161 m² provenant de la parcelle cadastrée BN166 sis rue Léo Valentin à Epinal au profit de l'ADAPEI 88.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

2/3 - Zone de Maximont à Golbey

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession des parcelles 14 et 15 d'une superficie d'environ 3.000 m² sis zone de Maximont à Golbey au profit de Monsieur Yasar YLMAZ.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

3 - Groupement de commande**3/1 - Fourniture de restauration collective**

Le Bureau Communautaire a approuvé la convention constitutive d'un groupement de commande avec la Ville d'Epinal pour un marché public de fourniture de restauration collective et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

ÉLUS Á L'UNANIMITÉ

Titulaire : M. Philippe

SOLTYS

Suppléant : Mme Marie-Christine SERIEYS

3/2 - Travaux de marquages routiers

Le Bureau Communautaire a approuvé la convention constitutive d'un groupement de commande de travaux de marquages routiers avec la Ville d'Epinal et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

4 - Equipements sportifs communautaires utilisés par les lycées

Le Bureau Communautaire a approuvé l'avenant n°1 à la convention avec la Région Grand Est fixant les modalités financières et les conditions d'utilisation des équipements sportifs communautaires par les lycées.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

5 - Remboursement des frais de déplacement

Le Bureau Communautaire a approuvé le régime du remboursement des frais liés aux déplacements des agents territoriaux.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

6 - Modifications du tableau des effectifs

Le Bureau Communautaire a approuvé les modifications apportées au tableau des effectifs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Golbey, le 6 février 2018,
Le Président,



A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized letters 'M' and 'H'.

Michel HEINRICH